

LA
Fabrique
DES
COMPÉTENCES
EN NORMANDIE

Charte d'engagement entre les entreprises* normandes et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers

**Pour une volonté partagée de favoriser
l'orientation tout au long de la vie**

**entreprises privées et publiques, associations, collectivités, ...*

Annexes





Annexe 1

LES ACTIONS INCONTOURNABLES

REJOINDRE LE RESEAU DES AMBASSADEURS METIERS

C'est quoi ?

- Être Ambassadeur Métier signifie apporter, en qualité de professionnel reconnu, le témoignage de son métier, de son parcours et de sa formation à un public en quête d'orientation pour l'aider à se projeter. Il s'agit d'une action volontaire.
- Être Ambassadeur Métier, c'est s'inscrire dans une démarche citoyenne et participative, valorisant la marque employeur de son entreprise et contribuant à son attractivité.

Pour qui ?

Les publics en quête d'orientation peuvent être

- Des scolaires (collégiens, lycéens, étudiants)
- De jeunes décrocheurs
- Des demandeurs d'emploi ou des salariés en reconversion professionnelle (ils peuvent être de tout niveau de qualification, voire ne pas en avoir)

Avec quels niveaux de service ?

- Être Ambassadeur Métier ne veut pas dire se substituer aux acteurs de l'Orientation mais intervenir en complémentarité, au travers d'un discours concret et non institutionnel, basé sur l'expérience.
- La fréquence des sollicitations est fonction des disponibilités indiquées par l'Ambassadeur.
- La présentation de ses activités professionnelles peut se faire selon différentes options, laissées au choix de l'Ambassadeur, selon ses possibilités et ses envies :

Options*	Témoignage	Lieux**	Modalités
1	<u>Individuel</u> (Face-à-face individuel sur sollicitation d'un individu)	Lieu d'exercice de l'Ambassadeur, avec ou sans visite de l'entreprise <u>ou</u> Tierce structure	Rencontre physique <u>ou</u> via l'utilisation de technologies (téléphone, mail, visio...)
2	<u>En collectif</u> (face à un groupe sur sollicitation de son accompagnateur)	Au sein d'un établissement de formation ou autre structure <u>ou</u> Lieu d'exercice de l'Ambassadeur, avec ou sans visite de l'entreprise	Rencontre physique <u>ou</u> via l'utilisation de la visioconférence

*Possibilité de cumuler les options 1 et 2

**Vu le code du travail, et notamment son article L.211-1 ;

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.313-1, L.331-4, L.331-5, L.332-3, L. 335-2, L.411-3, L. 421-7, L. 911-4 ;

Vu le code civil, et notamment son article 1384 ;

Vu le décret n° 2003-812 du 26 août 2003 relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves mineurs de moins de seize ans ;

Vu la circulaire n° 2003-134 du 8 septembre 2003 relative aux modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves mineurs de moins de seize ans ;

Les jeunes de moins de seize ans doivent être accompagnés lors d'une visite d'information en entreprise.

Avec quels moyens ?

- La plateforme numérique [Destination Métier : le réseau normand d'exploration des métiers \(destination-metier.fr\)](http://destination-metier.fr) est un service proposé par l'Agence qui permet à l'Ambassadeur d'être identifié et contacté directement par les publics en quête d'orientation.
- L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie accompagne, à la demande :
 - Les Ambassadeurs pour préparer leurs interventions,
 - Les publics individuels et collectifs qui souhaitent entrer en relation avec les Ambassadeurs.
- Enfin, rejoindre le réseau des Ambassadeurs Métiers de l'Agence, c'est rejoindre une communauté et bénéficier d'échanges de pratiques et de temps conviviaux entre pairs.

Y a-t-il des conditions à remplir pour être Ambassadeur ?

Être Ambassadeur implique en effet de répondre à quelques critères :

1. Être en exercice professionnel dans le métier représenté,
2. Avoir une maîtrise de son activité (12 mois d'ancienneté minimum) et être en veille à propos de ses évolutions,
3. Être doté d'un certain nombre de soft skills (compétences informelles) :
 - Avoir envie de partager son expérience sans être dans une démarche commerciale ou de recrutement,
 - Faire preuve d'empathie, d'altruisme et de bienveillance,
 - Être accueillant et un bon communicant, savoir délivrer une image concrète du quotidien, dans un vocabulaire accessible et adapté (bonne élocution, vulgarisation, pertinence des propos),
 - Être pédagogue,
 - Être à l'écoute et avoir une certaine ouverture d'esprit,
 - Se montrer objectif,
 - Avoir confiance en soi tout en restant humble.
4. S'engager à répondre à chaque sollicitation sous 10 jours, la rencontre pouvant être organisée ultérieurement.
5. S'engager à faire un retour auprès de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers sur les contacts établis.

C'est quoi ?

Les stages d'observation participent à la découverte concrète des métiers. Ils permettent au jeune de confronter ses représentations à la réalité du terrain en s'immergeant dans l'univers professionnel du métier envisagé et ainsi de confirmer ou d'infirmer son projet professionnel.

Pour contribuer aux choix d'orientation des jeunes, les entreprises peuvent proposer des mini-stages de 3 à 5 jours durant lesquelles les stagiaires vont découvrir le monde de l'entreprise et ses métiers.

Pour qui ?

Les publics concernés ici sont les jeunes scolarisés du collège à l'enseignement supérieur compris, bénéficiant d'une convention de stage :

- Avec l'Éducation Nationale (stage de découverte métier inscrit dans le cursus et réalisé sur le temps scolaire),
- Ou avec les Chambres Consulaires dans le cadre des dispositions de l'article L 332-3-1 du code de l'éducation (période d'observation en entreprise non inscrite dans le cursus scolaire et réalisée pendant les vacances scolaires et en dehors des semaines réservées aux cours et au contrôle de connaissances).

Comment ?

- Les entreprises déposent leur(s) offre(s) de mini-stage sur la plateforme [Destination Métier : le réseau normand d'exploration des métiers \(destination-metier.fr\)](http://destination-metier.fr), service proposé par l'Agence pour donner de la visibilité aux métiers de l'entreprise et faciliter les mises en relation avec le public en quête d'orientation.
- L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers réalise un travail de terrain pour sensibiliser et préparer les publics cibles par l'intermédiaire des chefs d'établissement du second degré et de l'enseignement supérieur, en coordination avec les équipes éducatives, mais aussi les acteurs de persévérance scolaire et de remédiation et les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs ainsi qu'auprès des familles, grâce à une équipe de coordonnateurs déployée sur tout le territoire normand.
- L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie accompagne les bénéficiaires qui le souhaitent au travers de conseils et de kits fournis aux professionnels (ex. : « Les essentiels pour un accueil et une intégration de qualité des stagiaires ») et aux futurs stagiaires (ex. : « Les codes du monde du travail »).

Y a-t-il des conditions à remplir ?

1. S'efforcer de mettre en œuvre les principes essentiels pour un accueil et une intégration de qualité (annexe 3).
2. S'efforcer de mettre en œuvre les principes essentiels pour développer la mixité professionnelle (annexe 3).
3. S'engager à faire un retour auprès de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers sur les stages qui ont eu lieu dans son entreprise.



Annexe 2

LES ACTIONS AU CHOIX

THEMATIQUE 1 : FAIRE DECOUVRIR L'ENTREPRISE ET SES METIERS

Cette thématique vise à développer des actions permettant de rapprocher l'entreprise et ses métiers des différents publics en orientation, de l'école et des Parents. Il s'agit de faire découvrir des réalités concrètes liées au fonctionnement de l'entreprise, mais aussi les réalités d'exercice des métiers et dépasser les représentations.

Actions	Description et objectifs de l'action
Participer à des actions à destination des Parents	Créer un espace de rencontres entre les entreprises du territoire, les Parents et leurs enfants pour faire découvrir l'entreprise et ses métiers. Il s'agit de dépasser les <i>a priori</i> et montrer les opportunités offertes par l'entreprise et la réalité des métiers au travers de témoignages de professionnels. Il s'agit avant tout d'ouvrir le champ des possibles en matière d'orientation et de connaissance des métiers pour les jeunes en orientation et leurs Parents.
Participer à des actions dans des établissements scolaires	Les objectifs sont de : <ul style="list-style-type: none">– Favoriser la rencontre du lien entreprise-école,– Faire découvrir des métiers, des applications concrètes, des technologies, en lien avec les apprentissages.
Faire découvrir les métiers de son entreprise	Que ce soit au travers de témoignages, de films, de rencontres, cette action ponctuelle, en dehors du dispositif ambassadeur, vise à développer la connaissance des métiers et des entreprises du territoire pour permettre un choix dans l'orientation, et faire des découvertes.
Organiser des visites en entreprise	Développer la connaissance de son entreprise, de ses métiers, c'est ouvrir l'entreprise de son territoire à ses habitants, aux futurs talents. Il s'agit de faire découvrir l'entreprise, son fonctionnement, ses métiers, développer des échanges avec des professionnels, organiser des portes ouvertes, ...
Créer du lien avec les structures de formation du territoire	Il s'agit de mettre en adéquation le contenu des formations et les attentes des entreprises. L'action vise à créer des synergies pour permettre de développer des relations entre les structures de formation et les entreprises, et de s'approcher de la diversité et de la réalité des métiers dans le cadre de l'orientation.
Autres actions à proposer	Les entreprises peuvent développer des actions ou valoriser des actions propres sur cette thématique. Ces actions pourront avoir le soutien de votre interlocuteur Région/ Agence dans leur mise en œuvre et dans le cadre de cette charte.

THEMATIQUE 2 : ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS POUR FACILITER L'ORIENTATION ET LA CONSTRUCTION DE PARCOURS PROFESSIONNELS

Cette thématique vise à développer un ensemble d'actions qui permettent d'accueillir au sein de l'entreprise tous les publics cherchant à s'orienter, à se réorienter, pour faciliter les parcours professionnels et faire vivre l'orientation tout au long de la vie.

Actions	Description et objectifs de l'action
Faciliter les stages étudiants de longue durée	<p>Confronter théorie et réalité, pouvoir pratiquer, le stage étudiant facilite l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle.</p> <p>Pour l'entreprise, les sujets de stage étudiant peuvent être des opportunités que ce soit en recherche et développement ou sur des enjeux opérationnels. C'est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux talents.</p>
<p>Accueillir au travers de stages d'immersion un public adulte en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'emploi - Reconversion - Ou éloigné de l'emploi 	<p>École de la deuxième chance, reconversion professionnelle, insertion dans la vie économique, les actions d'immersion offrent de nombreuses opportunités pour les bénéficiaires : conforter son choix d'orientation, découvrir un métier, déceler ses possibilités lorsqu'on est en situation de handicap...</p> <p>Pour les entreprises, ces stages permettent de faire découvrir des métiers, identifier des potentiels, ouvrir des perspectives pour les publics éloignés de l'emploi et participer à un engagement social et sociétal.</p>
Participer à des actions de professionnalisation à destination des enseignants et des acteurs du réseau AIO	Si les actions à destination des publics sont importantes pour l'orientation, les actions à destination des professionnels de l'orientation et des enseignants sont tout aussi importantes pour relayer les informations sur les missions et le fonctionnement de l'entreprise, sur les métiers. Réunions d'information, petits déjeuners, les actions peuvent prendre des formes diverses.
Développer l'accueil de classes en entreprise	Développer une relation privilégiée avec une classe d'un collège, d'un lycée, c'est la possibilité de monter un projet commun, de faire découvrir l'entreprise, de créer des actions sur une année, etc...
Autres actions à proposer	<p>Les entreprises peuvent développer des actions ou valoriser des actions propres sur cette thématique.</p> <p>Ces actions pourront avoir le soutien de votre interlocuteur Région/ Agence dans leur mise en œuvre et dans le cadre de cette charte.</p>

THEMATIQUES 3 : PARTICIPER A DES ACTIONS LOCALES OU REGIONALES

Être acteur et participer à la vie du territoire régional et/ou local. Les enjeux de la participation des entreprises à la vie du territoire constituent un axe favorisant leur attractivité et leur image de marque. Cette participation peut prendre des formes diverses et variées et permet de créer un écosystème dynamique pour les territoires, les entreprises et les personnes en orientation.

Actions	Descriptions et objectifs de l'action
Participer ou mettre en œuvre un événement information Métiers (forums, ...)	Que ce soit au niveau régional ou au niveau local, ou encore au niveau des branches professionnelles, des actions de communication sont organisées pour favoriser la rencontre de professionnels et faciliter une meilleure connaissance des métiers. Il s'agit donc pour l'entreprise de participer à ces actions, voire de les porter pour valoriser et mettre en avant un métier.
Créer des évènements de remise de diplômes	Développer l'implication des entreprises dans la remise de diplômes pour développer la reconnaissance d'un diplôme, d'une promotion, d'une école. Il s'agit de créer du lien entreprises – écoles.
Développer des relations avec les écoles, lycées, universités et acteurs de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation	La relation avec les écoles est souvent le fait de relations de proximité ou bien de connaissances. Créer des relations entre une entreprise et une école est un projet avec des finalités multiples qu'il faut faire vivre, développer, construire. Ce partenariat à mettre en œuvre peut permettre d'attirer des talents, de développer des contenus pédagogiques particuliers, etc...
Intervenir auprès / au sein des écoles (présentation de l'entreprise et de ses métiers)	Les portes ouvertes réalisées par les collèges et lycées sont l'occasion de rencontres pour faire connaître son métier. Elles mobilisent bien souvent les parents d'élèves. Faire en sorte de développer des actions avec la participation des entreprises, des salariés, donne une autre dimension à ces rencontres et peut devenir également un projet d'entreprise.
Diffuser des offres d'emploi sur le site Emploi'NORMANDIE	Participer à l'offre d'emplois régionale et à la recherche de talents, en communiquant sur ses besoins au travers d'un outil partagé sur le territoire.
Autres actions à proposer	Les entreprises peuvent développer des actions ou valoriser des actions propres sur cette thématique. Ces actions pourront avoir le soutien de votre interlocuteur Région/ Agence dans leur mise en œuvre et dans le cadre de cette charte.



Annexe 3

LES ESSENTIELS

**Pour faciliter une intégration de qualité
et favoriser la mixité professionnelle**

**Cette annexe vise à proposer des « kits »
pour aider les entreprises dans leurs engagements.**

POUR UN ACCUEIL ET UNE INTEGRATION DE QUALITE DES STAGIAIRES

Informar sur l'arrivée d'un futur stagiaire	Informar l'équipe, l'entreprise, de l'arrivée du stagiaire.
Accompagner le stagiaire	Un tuteur (enjeu de formation) qui facilite l'intégration : <ul style="list-style-type: none">- Connaissance de l'entreprise- Présentation à l'équipe / au service- Assure le respect du contenu du stage- Assure le lien avec l'organisme
Un parrain ou lien direction (en fonction de la taille de l'entreprise)	Un entretien avec la direction (conditions matérielles, règlement intérieur, horaires...) Un parrain qui accompagne le stagiaire dans tout ce qui n'est pas lié à la professionnalisation. Cette notion de parrainage peut sensibiliser le personnel et impliquer le personnel dans l'accueil des stagiaires.
Les missions du stage	Identifier et confier au stagiaire une ou des missions spécifiques qu'il réalisera à l'aide de son tuteur et en adéquation avec la formation et ou les objectifs du stage.
La formation du stagiaire	Le tuteur devra veiller à définir clairement une mission et des objectifs en cohérence avec l'objectif pédagogique => enjeu d'acquisition de compétences, de pratiques de métiers ...
Suivi et bilans d'étapes	Organiser un suivi et des bilans entre le tuteur et le stagiaire pour connaître les évolutions, le travail accompli, les difficultés. Permettre au stagiaire de savoir si son travail correspond au contenu de la mission de stage.
Le rapport d'étonnement	Recueillir les impressions, les remarques et suggestions des stagiaires => alimenter la réflexion de la structure.
Le rapport de stage	Permet de faire le point sur le stage, sur les missions accomplies, les points acquis. Le tuteur accompagne par une relecture, un regard critique sur la réalisation du rapport de stage.

POUR UN ACCUEIL ET UNE INTEGRATION DE QUALITE DES RECRUTES

Informer sur l'arrivée d'un futur collaborateur	Informer l'équipe, l'entreprise de l'arrivée du nouveau collaborateur.
Accompagner le nouveau collaborateur	Un tuteur/Une tutrice (enjeu de formation) qui facilite l'intégration : <ul style="list-style-type: none">- Connaissance de l'entreprise- Présentation à l'équipe / au service- Assure le respect de la prise de poste
Un parrain ou lien direction (en fonction de la taille de l'entreprise)	Un entretien avec la direction (conditions matérielles, règlement intérieur, les horaires...) Un parrain qui accompagne le nouveau collaborateur dans tout ce qui n'est pas lié au poste. Cette notion de parrainage peut sensibiliser le personnel et impliquer le personnel dans l'accueil.
Les missions confiées	Identifier et confier au recruté les missions qu'il aura à réaliser à l'aide de son tuteur et en adéquation avec la formation, les liens avec les autres services et/ou collègues de l'entreprise.
La formation	Le tuteur devra veiller à et suivre les besoins en formation, l'acquisition de compétences, les pratiques de métiers...
Suivi et bilans	Organiser un suivi et des bilans entre le tuteur et le nouvel entrant pour connaître les évolutions, le travail accompli, les difficultés. Permettre au recruté de savoir si son travail correspond au contenu de la mission et des exigences du poste.
Le rapport d'étonnement	Recueillir les impressions, les remarques et suggestions des nouveaux recrutés.
Bilan de fin d'intégration	Permet de faire le point sur la période d'intégration avec le tuteur et la hiérarchie, sur les missions accomplies, les points acquis.

POUR FAVORISER LA MIXITE DE GENRE ET L'EGALITE PROFESSIONNELLE

On peut parler d'égalité professionnelle lorsque les entreprises permettent aux femmes et aux hommes d'accéder aux mêmes emplois, aux mêmes parcours professionnels et d'accomplir, pour un emploi donné, les mêmes tâches de travail.

Un travail sur la mixité professionnelle est une des conditions de l'égalité professionnelle et constitue une opportunité pour l'entreprise.

Ce travail sur la mixité doit éviter deux écueils :

- Les stéréotypes de genre : Les femmes et les hommes ont telles compétences naturelles pour faire face à certaines conditions de travail
- Les représentations de métiers : Tels métiers ont telles conditions de travail et ne sont pas adaptés aux femmes ou aux hommes

L'orientation constitue un vecteur permettant de développer la connaissance des métiers, les conditions d'accès, les filières, et de dépasser les représentations stéréotypées qui sont autant de freins pour les publics que pour les entreprises.

En rejoignant cette charte, l'entreprise s'engage à maintenir, à développer, à mettre en œuvre, des modalités visant à favoriser la mixité des métiers et à promouvoir la mixité professionnelle dans ses actions d'orientation et de communication.

Des outils sont disponibles dans le kit mixité professionnelle.